



Châtellerault, le 6 septembre 2018

Le Principal

Aux parents d'élèves

Rectorat de l'académie
de Poitiers

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale de la
Vienne

Collège Jean Macé

Madame, Monsieur,

Afin de sécuriser au mieux l'accès du collège lors des arrivées et départs des élèves, je vous rappelle les mesures en vigueur :

- Tout élève qui arrive au collège doit immédiatement entrer dans la cour sans stationner devant les grilles.
- De même, à la sortie, les élèves doivent rentrer chez eux et éviter de rester aux abords de l'établissement.
- Par ailleurs, les élèves qui repartent en transports en commun ne seront désormais autorisés à sortir du collège que lorsque leur bus sera arrivé.

Réf. :

Je compte sur votre participation pour faire appliquer ces règles à votre enfant dans l'intérêt de tous.

Affaire suivie par :

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Téléphone :
05 49 21 12 48

Télécopie :
05 49 21 14 49

Courriel :
ce.0860702w@ac-poitiers.fr

Adresse postale :
133, rue des Loges
B.P. 60021
86 101 Châtellerault Cedex

Luc GNIMASSOU

